

**NOTE DE POSITIONNEMENT D'ASSILASSIME  
SOLIDARITE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE CLIMAT**

*Juin 2022*

---

D'une manière générale, l'environnement est l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants. Aujourd'hui, on constate une dégradation de l'environnement due aux activités humaines et au changement climatique. Selon le dernier rapport du GIEC, la température moyenne en Afrique de l'Ouest pourrait augmenter de 3°C à 6°C à la fin du 21ème siècle par rapport aux normales du 20ème siècle. Les zones sahéliennes et tropicales sont identifiées comme des « points chauds » où des changements climatiques sans précédent sont attendus plus tôt que dans d'autres régions de la planète. Les vagues de chaleur seront plus fréquentes, affectant la santé des humains et les cultures. Les projections publiées par le GIEC indiquent également pour l'Afrique de l'Ouest des saisons des pluies plus tardives, et la probabilité d'épisodes pluviaux extrêmes plus fréquents. Fortes chaleurs, sécheresses, pluies intenses, inondations : pour le GIEC, ces changements climatiques vont inexorablement mener à une réduction de la productivité agricole dans la région<sup>1</sup> (pertes de récolte, diminution des rendements), pesant sur la sécurité alimentaire des habitants<sup>2</sup>. Le Togo figure aujourd'hui en 139ème position de l'indice ND-GAIN qui mesure le niveau de vulnérabilité et de préparation d'un pays face au changement climatique. Il est le 50<sup>ème</sup> pays le plus vulnérable face au changement climatique et le 45<sup>ème</sup> pays jugé « le moins préparé ». Ce mauvais score est notamment dû à la grande vulnérabilité de son agriculture face au changement climatique (très exposée de par sa géographie, très sensible de par ses pratiques), et à des conditions limitant sa capacité à se préparer (forte corruption, manque d'éducation des populations, fortes inégalités...)<sup>3</sup>.

Pour Assilassimé et ses bénéficiaires, la résilience des activités agricoles et la sécurité alimentaire du territoire est le principal enjeu autour de l'adaptation face au changement climatique. Le Togo est aussi exposé à d'autres problèmes environnementaux : pollutions et dégradation de la biodiversité avec en particulier une forte déforestation. Entre 1990 et 2020, plus de 10% de la couverture forestière du pays a disparu (selon les données de la Banque Mondiale). Si le gouvernement togolais a pris des mesures pour tenter de limiter le problème, la tendance au déboisement est toujours bien présente : avec un taux de déforestation de 0,21% par an (soit 2530 ha / an) pour la période 2000-2015 (source REDD+). L'enjeu est fort avec une population togolaise grandissante qui reste dépendante du charbon et du bois de chauffe, des pratiques agricoles nocives, et des feux de végétation fréquents. La disparition de la forêt entraîne la dégradation des écosystèmes et une perte de biodiversité ; mais elle exacerbe également les perturbations du cycle de l'eau et augmente les risques de sécheresse dans le pays... D'autre part, les problèmes de pollution, s'ils peuvent être globaux, ont la particularité d'affecter en premier lieu des populations locales faisant peser sur elles des risques sanitaires forts. Les bénéficiaires d'Assilassimé sont particulièrement exposés à des particules nocives dans l'air (cuisson au charbon), à l'usage de produits chimiques (secteur agricole) et à une mauvaise gestion des déchets solides et liquides (notamment déchets plastiques).

***La présente note formalise les engagements d'Assilassimé Solidarité autour des enjeux environnementaux et climatiques. C'est un document ressource officiel et stratégique.***

---

<sup>1</sup> Rapport de la Banque mondiale 2010 : développement et changement climatique

<sup>2</sup> L'agriculture ouest-africaine face au changement climatique – MebA project

<sup>3</sup> : <https://gain-new.crc.nd.edu/>

## **A. Définitions auxquelles se réfère Assilassimé Solidarité sur le climat<sup>4</sup>**

- **Les changements climatiques** sont les changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables.
- **Les effets néfastes des changements climatiques** sont toutes les modifications de l'environnement physique ou des biotopes dues à des changements climatiques et qui exercent des effets nocifs significatifs sur la composition, la résistance ou la productivité des écosystèmes naturels et aménagés, sur le fonctionnement des systèmes socio-économiques ou sur la santé et le bien-être des personnes humaines.
- **Les émissions de gaz à effet de serre** sont la libération de gaz ou de précurseurs de gaz qui absorbent et réémettent le rayonnement infrarouge au-dessus d'une zone et au cours d'une période donnée .
- **L'environnement** regroupe l'ensemble d'agents physiques, chimiques et biologiques et de facteurs sociaux qui affectent les organismes vivants et les activités humaines.
- **Le terme biodiversité** désigne la variabilité des organismes vivants de toute origine, y compris les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces et entre espèces ainsi que celle des écosystèmes.

## **B. Mission d'Assilassimé Solidarité sur l'environnement et les changements climatiques**

**La mission d'Assilassimé Solidarité est d'« offrir un accès durable à des services de microfinance sociale adaptés pour les personnes vulnérables, ayant un accès limité aux institutions financières pour leur permettre de mener des activités génératrices de revenus et d'améliorer leurs conditions de vie ».**

Cette mission fait directement référence à l'ambition d'Assilassimé Solidarité d'aider les personnes vulnérables à s'adapter aux changements climatiques parce que ce sont les plus exposées à leurs effets néfastes. L'institution vise l'amélioration des conditions de vie qui passent par la préservation de l'environnement et la résilience face aux changements climatiques.

Assilassimé Solidarité porte une vision de transformation et de justice sociales qui va de pair avec les valeurs d'engagement et les articles dédiés de son code de déontologie<sup>5</sup> notamment en faveur de la préservation de la biodiversité et de prise en compte des spécificités environnementales locales.

Par conséquent, elle offre des produits et services aux personnes pauvres et vulnérables et concilie équilibre économique, mission sociale et durabilité. Elle prend donc en compte la question climatique quand elle accompagne les personnes pauvres et vulnérables et met en place des services et produits pertinents et durables, respectueux des femmes et des hommes, et de leur environnement. C'est une vision d'une autre économie, innovante au Togo, et qui parfois bouscule les pratiques établies.

---

<sup>4</sup> Essentiellement basé sur la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques de 1992

<sup>5</sup> Articles 3 et 10.

## **C. Une approche globale qui couvre l'institution et ses bénéficiaires**

Assilassimé Solidarité place désormais au cœur de son approche non seulement les enjeux sociaux et économiques de ses bénéficiaires, mais aussi leur adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. Assilassimé développe des actions afin de prendre en compte les risques et limiter son impact environnemental, de prévenir les risques pour les bénéficiaires en appuyant les initiatives vertueuses pour l'environnement. Ses initiatives sont alignées aux Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale.

### **1. Actions en faveur de l'intégration des risques et opportunités lié à l'environnement et au climat dans la stratégie et la gestion d'Assilassimé Solidarité**

#### Prise en compte des enjeux environnementaux dans la stratégie et la gestion de l'organisation

- Assilassimé Solidarité formalise ses engagements à travers sa mission, son code de déontologie et la présente note de positionnement.
- Assilassimé met à jour ses procédures de gestion y compris ses procédures d'achat pour intégrer la performance environnementale comme un critère de choix.
- Chez Assilassimé, une personne a la charge de la coordination des activités liés à l'environnement et vérifie régulièrement que les décisions prises par l'organisation ne vont pas à l'encontre de ses engagements environnementaux.
- Le CA est formé et informé sur les enjeux climatiques et participe à l'intégration de ces questions dans la gouvernance et le pilotage d'Assilassimé.

#### Réduction de l'empreinte écologique et de la vulnérabilité des agences et du siège d'Assilassimé

- En plus d'une politique d'achat responsable, d'un choix et d'un aménagement des locaux tenant compte des enjeux environnementaux, Assilassimé sensibilise son personnel pour permettre une réduction de l'utilisation d'énergie et de consommable.
- Assilassimé met en place un système de tri des déchets pour faciliter leur recyclage dans ses locaux.

#### Mesure et diffusion d'impact d'Assilassimé sur le climat et l'environnement

- Assilassimé Solidarité suit et rend compte régulièrement de ses actions en faveur de l'environnement et du climat, notamment à travers son processus de planification opérationnel

### **2. Actions en faveur de la réduction de la vulnérabilité des bénéficiaires d'Assilassimé et la promotion de solutions améliorant leur résilience**

- Assilassimé informe régulièrement ses bénéficiaires sur les risques environnementaux auxquels ils sont exposés et leurs conséquences pour leur santé ou leurs activités.
- Assilassimé en partenariat avec **Miawodo** organise un système de collecte des déchets auprès de ses bénéficiaires pour limiter les pollutions de leur lieu de vie et les inondations liés à l'engorgement des canaux d'évacuation.
- Assilassimé accompagne ses bénéficiaires agricoles pour encourager et faciliter l'adoption de pratiques agroécologiques à travers son offre de services financiers et non financiers.

- Assilassimé Solidarité développe des solutions de crédit permettant l'acquisition d'équipement économe en énergie et diminuant les risques pour la santé des bénéficiaires.

Toutes ces activités prennent en compte les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes et des hommes en vue de réduire les inégalités conformément à la note résumant l'approche genre d'Assilassimé Solidarité.

Assilassimé Solidarité suit et rend compte régulièrement de ses actions en faveur de l'environnement et du climat, notamment à travers son processus de planification opérationnelle.